

26.10.2016 – 15:15 Uhr

## Place des pharmacies dans les soins de base : une nouvelle mission et de nouveaux rôles

Liebefeld (ots) -

La Société Suisse des Pharmaciens (pharmaSuisse) salue les conclusions relatives à la place des pharmaciens dans les soins médicaux ambulatoires figurant dans le rapport du Conseil fédéral publié aujourd'hui. pharmaSuisse confirme également les domaines relevés dans le rapport où des mesures supplémentaires sont nécessaires, notamment en ce qui concerne l'adaptation des modèles de rémunération.

Dans le rapport qu'il a publié en réponse au postulat Humbel, le Conseil fédéral confirme que les pharmaciens assument des fonctions importantes pour les soins médicaux de base, en particulier dans le contexte de l'augmentation du nombre de personnes souffrant de maladies chroniques et du manque de relève chez les médecins de famille. Le document insiste en particulier sur deux aspects: le rôle des pharmacies en tant que portes d'entrée faciles d'accès du système de santé et les compétences pharmaceutiques des pharmaciens, dont il s'agira de mieux tirer profit à l'avenir, afin d'accroître la qualité des traitements médicamenteux et l'efficacité économique du secteur de la santé.

Des solutions novatrices

«Le grand potentiel des pharmacies en tant que premier interlocuteur et instance de triage en cas de problèmes de santé - un potentiel encore inexploité - a été décrit et confirmé dans ce rapport», constate Fabian Vaucher, président de pharmaSuisse. En prenant en charge les maladies fréquentes et bénignes, les pharmaciens peuvent délester les urgences hospitalières ambulatoires et les médecins de famille tout en répondant au besoin des patients d'obtenir rapidement une solution à leur problème de santé - sans jamais perdre de vue l'impératif d'efficacité économique.

«Grâce à leur facilité d'accès, les pharmacies sont également le lieu idéal pour introduire des programmes de santé publique dans une perspective de prévention», poursuit Fabian Vaucher. Cet avantage a notamment été identifié dans le cadre de la stratégie nationale pour prévenir et combattre les maladies non transmissibles et de la stratégie nationale de prévention de la grippe saisonnière. Comme le montre le moniteur des pharmacies 2016 de l'institut de recherche gfs.bern, le renforcement du rôle des pharmaciens en matière de diagnostic de maladies bénignes ou clairement identifiables ainsi que l'élargissement de l'offre dans le domaine de la prévention (test du diabète et du cancer du côlon) ont suscité un intérêt marqué au sein de la population, surtout dans les zones urbaines.

pharmaSuisse se félicite également de l'intention du Conseil fédéral de soutenir des projets pilotes dans le domaine de la collaboration interprofessionnelle afin d'augmenter la qualité des traitements médicamenteux.

Evolution du cadre réglementaire

Les révisions simultanées de la loi sur les produits thérapeutiques (LPT) et de la loi sur les professions médicales (LPMéd) contribuent à renforcer le rôle des pharmaciens dans les soins de base ainsi qu'à développer les compétences des patients en matière de santé. Le but de la nouvelle LPT est de permettre la délivrance de médicaments soumis à ordonnance pour le traitement de maladies légères sans prescription médicale après un contact personnel avec un pharmacien; la LPMéd définit les conditions devant être remplies à cet effet en matière de formation postgrade et continue. Pour que cette nouvelle mission prévue par la LPT et la LPMéd puisse être réalisée, les cantons sont maintenant appelés à adapter leur législation - certains l'ont d'ailleurs déjà fait.

«Le moment est venu de réviser également les modèles de rémunération, notamment pour ce qui est de l'optimisation des thérapies médicamenteuses pour le bénéfice des patients», affirme Fabian Vaucher. De nouveaux modèles s'imposent également en matière de collaboration interprofessionnelle - un aspect central de la sécurité des patients et du traitement des maladies chroniques -, afin d'assurer la tarification de ces prestations fournies aux interfaces.

Plusieurs expertises montrent en effet qu'une rémunération appropriée sera décisive pour garantir le succès de la nouvelle mission des pharmaciens dans le domaine des soins de base.

Rapport du Conseil fédéral: <http://ots.ch/ssjnO>

Contact:

pharmaSuisse  
Stephanie Balliana-Rohrer  
Responsable Communication  
Stationsstrasse 12  
3097 Berne-Liebefeld  
Tél.: +41 (0)31 978 58 27  
E-mail: [kommunikation@pharmaSuisse.org](mailto:kommunikation@pharmaSuisse.org)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004115/100794733> abgerufen werden.